

Former à un métier, préparer à entreprendre : Tiime et L'atelier des Chefs s'allient pour accompagner les indépendants & les patrons des petites entreprises de demain

Les deux sociétés nouent un partenariat destiné à faciliter le passage de la formation à la création d'entreprise. Les alumni de L'atelier des Chefs bénéficieront désormais d'un accompagnement à la gestion de leur activité, de trois mois d'accès offerts à Tiime ainsi que d'actions pédagogiques dédiées.

Paris, le 29 septembre 2026 – Maîtriser son métier ne suffit pas toujours pour réussir son lancement entrepreneurial. Facturation, trésorerie, justificatifs, obligations administratives : une fois leur formation achevée, les futurs entrepreneurs doivent rapidement acquérir de nouvelles compétences pour transformer leur savoir-faire en activité pérenne. Afin de faciliter cette transition, [L'atelier des Chefs](#) et [Tiime](#) annoncent un partenariat destiné à accompagner les [alumni](#) de l'organisme de formation dans leurs premiers pas.

Cette alliance intervient à un moment charnière. Depuis le 1er septembre, toutes les entreprises assujetties à la TVA doivent en effet être capables de recevoir leurs factures par l'intermédiaire d'une Plateforme Agréée. Or, selon un sondage OpinionWay pour Tiime, 66 % des dirigeants de petites entreprises redoutent que la réforme alourdisse désormais leur charge administrative.

Prolonger la formation au-delà du geste métier

En s'associant, les deux structures entendent créer une continuité entre **l'apprentissage d'un métier, la création de l'entreprise et sa gestion quotidienne**. D'un côté, L'atelier des Chefs apporte son expertise de la formation et de la reconversion professionnelle, de l'autre, Tiime met à disposition une plateforme pensée pour simplifier la gestion des indépendants et des TPE.

Les alumni de L'atelier des Chefs pourront notamment :

- Créer leurs devis et leurs factures ;
- Suivre leur trésorerie et leurs encaissements en temps réel ;
- Gérer leurs justificatifs, notes de frais et dépenses professionnelles ;
- Se mettre en conformité avec la facturation électronique grâce à la Plateforme Agréée Tiime.

Ils bénéficieront également de **trois mois offerts sur les offres « Start » et « Business » de Tiime**. Un webinar consacré au lancement et à la gestion d'une activité sera par ailleurs proposé le 09 octobre à la promotion 2026.

« Lorsque l'on se lance, la complexité administrative peut rapidement détourner l'entrepreneur de son métier et de ses clients. Avec L'atelier des Chefs, nous partageons une même conviction : entreprendre doit rester accessible. Notre rôle est de fournir aux futurs indépendants et chefs de petites entreprises des outils simples, immédiatement opérationnels et capables de les accompagner dans la durée », souligne Amélie Schieber, présidente et cofondatrice de Tiime.

Faire de la formation un tremplin vers l'entrepreneuriat

Pour L'atelier des Chefs, ce partenariat prolonge une démarche qui ne consiste plus uniquement à transmettre une compétence professionnelle, mais à aider les apprenants à construire un projet économique viable.

« Nos apprenants viennent acquérir un métier, mais beaucoup aspirent aussi à créer leur propre activité. Nous devons donc les préparer à toutes les dimensions de l'entrepreneuriat. Le partenariat avec Tiime leur permet d'aborder la gestion, la facturation et les nouvelles obligations réglementaires avec davantage de simplicité et de sérénité », explique Nicolas Bergerault, cofondateur de L'atelier des Chefs.

Déjà utilisée par **450 000 entrepreneurs**, Tiime souhaite ainsi intervenir au plus près du moment où se construit l'entreprise : lorsque le savoir-faire devient une offre, que le premier devis est envoyé et que le projet professionnel commence à générer ses premiers revenus.

À propos de Tiime - www.tiime.fr

Tiime est une fintech française qui propose un compte pro, un outil de facturation, un logiciel de comptabilité et une assurance professionnelle, le tout dans une interface unifiée et intuitive. Plateforme Agréée de facturation électronique, Tiime s'adresse aux indépendants et aux TPE avec son application tout-en-un, automatisant la plupart des tâches grâce à l'IA. L'entrepreneur peut également donner accès à son expert-comptable pour collaborer en temps réel dans l'application. Avec ses 300 collaborateurs, 450 000 entrepreneurs et un réseau de 3 000 experts-comptables partenaires, Tiime s'affirme comme un acteur incontournable de la gestion financière des petites structures. L'entreprise est autofinancée et détenue à 100 % par son management.

À propos de L'atelier des Chefs – www.atelierdeschefs.fr

Créé en 2004 par les frères Nicolas et François Bergerault, associés au Second de cuisine du Ritz Jean- Sébastien Bompail, L'atelier des Chefs propose de se former “aux métiers de la main et de l'humain”. D'abord positionnée sur le marché des cours de

cuisine loisirs avec 7 ateliers en France, l'entreprise s'est lancée dans le secteur des compétences et propose plus de 30 formations certifiantes conduisant à des métiers en tension. L'atelier des Chefs est à la fois un organisme de formation dont les parcours sont éligibles au CPF et un Centre de Formation des Apprentis qui ont formé plus de 40 000 apprenants en 100% digital. Grâce à la qualité de sa pédagogie, le taux de réussite aux examens du CAP dépasse les 98%.